

Ecole publique d'EFFIAT

Conseil d'école du 04/11/2025

Présents : Parents titulaires : Mesdames ALLOIN, OLAGNON, BERTRAND, GACHET, BERGER
Monsieur PEIRS

Parents suppléants : Messieurs CHAMBON, RICHY

Madame PERRONNET, adjointe au Maire d'EFFIAT
Mesdames BELIER conseillère municipale aux affaires scolaires
Madame CHEVILLIER, conseillère municipale à Bas et Lezat

Mesdames BONY, CHASTANG, HELGOUALCH, MATHEY, BEAUVALOT, enseignantes
Madame PLASSE, directrice
Monsieur MORS, enseignant
Madame BELIN, ATSEM

Excusés : Monsieur SENNEPIN, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription RIOM-LIMAGNE
Mesdames les membres du RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Élèves en Difficulté)
Monsieur CARRIAS, Maire d'EFFIAT
Madame GASTON, adjointe au Maire d'EFFIAT
Monsieur CHATARD, maire de BUSSIERES ET PRUNS
Monsieur DENIER, maire de BAS ET LEZAT

Ordre du jour :

- Installation du conseil d'école et résultat des élections
- Organisation de l'école
- Vote du règlement intérieur
- Présentation de la charte des parents accompagnateurs
- Sécurité des élèves
- Dispositif pHare
- Projet d'école
- Conseil d'enfants
- Coopérative scolaire
- Activités et projets
- Bâtiments et travaux
- Questions des parents (cantine, accueil)

I. Installation du conseil d'école et résultats des élections

Pour ce premier conseil d'école, la parole est donnée à chacun pour se présenter.

Les élections des représentants de parents d'élèves ont eu lieu par correspondance le 10 octobre 2025. Sur les 206 inscrits, nous avons eu 167 votants (18 nuls ou blancs et 149 suffrages exprimés) soit un taux de participation de 81%. Ce résultat est en très légère baisse puisque le taux de participation était de 84% en 2024 ; il reste très important.

Nous avons donc cette année 6 titulaires et 2 suppléants, ce qui permettra, sans aucun doute, une participation des plus actives des parents d'élèves à la vie de notre école.

Les règles de déroulement du conseil sont rappelées :

- Le conseil, rassemblant la municipalité, les représentants de parents et les enseignants, se réunit pour échanger sur la vie de l'école, sur le temps scolaire et éventuellement sur le temps périscolaire si les thèmes abordés ont des répercussions sur la vie des élèves en classe.
- Les questions des parents doivent être transmises 15 jours avant la date annoncée du conseil pour que la municipalité ou les enseignants puissent échanger en équipe en amont et puissent apporter une réponse. C'est ce qui définira l'ordre du jour.

- Les questions non annoncées en amont feront l'objet d'une discussion au conseil suivant.
- Lors du conseil, on traite de sujets sans jamais mentionner de nom d'enfants ou de famille.
- La plus grande discrétion est demandée aux membres du conseil

II.Organisation de l'école :

L'effectif de l'école, à ce jour, est de **140** élèves répartis en 6 classes :

PS/MS: 25 élèves (13 PS + 12 MS)
 MS/GS: 24 élèves (4 MS + 20 GS)
 CP/CE1 : 22 élèves (14 CP + 8 CE1)
 CE1/CE2 : 23 élèves (5 CE1+18CE2)
 CM1 : 24 élèves
 CM1/CM2 : 22 élèves (4CM1+18CM2)

Soit 48 enfants scolarisés en maternelle et 92 enfants en élémentaire.

Nous avons une remontée d'effectifs à faire en novembre. Si vous avez connaissance d'enfants nés en 2023 qui ne sont pas nés sur la commune, qui se sont installés par la suite, pensez à m'en avvertir pour que les effectifs soient au plus près de la réalité.

Pour l'instant, nous n'avons que 10 inscriptions de prévues pour 18 départs et cette chute des effectifs se répètent sur l'année suivante puisque les registres des naissances font apparaître pour la rentrée 2027, 12 inscriptions pour 28 départs.

III.Vote du règlement intérieur (envoyé au préalable)

Le règlement 2025-2026 est soumis au vote et adopté à l'unanimité. Ce règlement sera affiché sur le panneau devant la sortie du primaire. Une copie sera adressée à chaque famille de l'école via educartable. Une copie sera envoyée à la mairie pour ajout sur le site municipal.

IV.Charte des parents accompagnateurs (envoyée au préalable)

Lors de certaines sorties ou activités, le taux d'encadrement requis ne permet pas à un enseignant de sortir seul avec sa classe. Nous avons alors l'obligation de demander la présence de parents. Lors de ces moments sur le temps scolaire, les parents se doivent d'adopter une position éducative. C'est pourquoi, il nous a paru important de clarifier, dans une Charte des Parents Accompagnateurs, la posture à avoir, les attendus de l'équipe enseignante et la place de chacun lors de ces moments. C'est pourquoi les parents accompagnateurs auront à lire et à signer cette charte avant les sorties.

V.Sécurité des élèves

- Un exercice d'évacuation des locaux a été organisé le 25 septembre 2025 ; cet exercice a permis de tester et de vérifier le bon fonctionnement des alarmes et la réactivité des élèves et enseignants.
- Un exercice de mise en sûreté des élèves à l'intérieur des locaux dans le cadre du PPMS « intrusion-attentat » sera effectué la semaine prochaine avec un nouveau canal Tchao de communication interne que nous testerons.
- Un test de l'alerte nationale a également été réalisé avec succès.

VI.Dispositif pHare

La loi pour une école de la confiance affirme le droit à une scolarité sans harcèlement. Notre école a adhéré à la charte d'engagement dans le programme pHare. Chaque classe, a des heures d'enseignement dédiées à cette thématique du climat scolaire.

Un questionnaire à destination des élèves de CE2-CM1-CM2 sera présenté entre le 6 et le 7 novembre. Il permettra aux enseignants de mesurer le climat de notre école.

Suite à l'analyse des questionnaires, un temps d'échanges sera proposé entre les enseignants, les parents, la municipalité et les membres du périscolaire volontaires pour réfléchir ensemble autour des problématiques soulevées.

VII.Projet d'école

Le projet d'école 2024-2027 est présenté. Pour cette année, les axes de travail sont les suivants :

- **Favoriser l'engagement des élèves :**
 - Election des délégués
 - Participation à des actions solidaires (cartouches solidaires)
- **Mettre en place des aménagements :**
 - pour une meilleure utilisation de la cour arrière (récré et périscolaire) : réflexion sur l'aménagement, suggestions des enfants en conseil d'enfants
- **Ouverture culturelle et partenariat :**
 - Partenariat avec le point lecture municipal
 - Partenariat avec l'Ehpad du village
 - Partenariat avec le service petite enfance de la Communauté de communes limité aux autorisations de responsabilité
 - Partenariat avec la Communauté de Communes (exposition, FabLab, savoir rouler, ateliers d'aide à la parentalité)
 - Visite des lieux du patrimoine local (château, église) avec l'Association des Amis de l'Art en Auvergne
 - Participation au réseau Lumières (spectacle)
- **Développer les pratiques de co-éducation :**
 - charte des parents accompagnateurs
 - temps d'échange (municipalité/parents/équipe éducative)
- **Maintenir des liens étroits avec l'amicale des parents**

VIII.Conseil d'enfants :

Les classes de CP à CM2 ont élu des délégués de classe. Les enfants se sont investis, ont réalisé des affiches, préparé des discours... Ils ont fait campagne !

Les délégués se réuniront le jeudi 6 novembre en présence de Mme Plasse, directrice.

IX.Coopérative scolaire

Le Compte Rendu Financier de l'exercice 2024-2025 a été établi par le mandataire de la coopérative scolaire. Les membres de la Commission de contrôles des comptes ont vérifié et validé ce CRF qui a été transmis à l'antenne départementale de l'OCCE pour validation. Le solde actuel de la Coopérative Scolaire est de 6369 € au 1^{er} septembre.

Recettes depuis le 1^{er} septembre :

- Cotisations 1060 €

Des cotisations en hausse cette année.

Dépenses depuis le 1^{er} septembre :

- Adhésion OCCE : 369 €
- Médiathèque : 24 €
- Hiboutheque : 45€
- Réseau lumière : 280€
- Dictaphone : 108 €

X. Activités et projets

- Le 11 novembre, à 11h30, lors de la commémoration, les enfants de l'école seront regroupés pour chanter la Marseillaise, accompagnés des musiciens d'Effiat.
- Le jeudi 18 décembre, de 16h30 à 18h30, l'équipe enseignante et l'amicale organise un marché de Noël avec des productions des enfants. Ce marché sera ouvert à tous parents et habitants de la commune. Ce sera un moment convivial où l'amicale organisera également le retrait des commandes (chocolats, fleurs). L'amicale tiendra une buvette.
- Le vendredi 19 décembre, il se murmure que le père-noël pourrait passer à l'école et distribuer aux enfants un livre financé pour moitié par les municipalités et pour moitié par l'amicale. L'amicale financera également un goûter pour les enfants. Merci pour eux !
- Les élèves de CE1 et de CE2 sont inscrits au rallye math départemental. Ce rallye se fait en plusieurs manches et permet aux élèves de se confronter autour de problèmes de recherche et de proposer, en collectif et sans aide, une démarche et une résolution.
- Les classes du CP au CM2 bénéficieront toutes de 6 séances de piscine. Ces séances sont financées pour moitié par les municipalités et pour moitié par l'amicale. Le transport est pris en charge par les municipalités. Cette année, trois nouveaux parents ont passé l'agrément avec succès. Nous avons un total de 11 parents permettant de faire des rotations et de ne pas monopoliser toujours les mêmes personnes. Les séances auront lieu les mardis, de 15h20 à 16h, à la piscine de Gannat, (départ 15h de l'école) du mardi 3 mars au mardi 26 mai. Nous remercions les municipalités et l'amicale pour le financement et les parents accompagnateurs sans qui l'activité ne pourrait avoir lieu.
- Les enseignants se sont engagés dans le projet TRADAMUSE autour des danses traditionnelles. Nous avons des temps de formation en novembre. Ensuite, les classes feront toutes des cycles danses traditionnelles. Pour clôturer ce projet, un bal trad sera organisé un vendredi soir avec des musiciens. Ce sera un temps où les parents seront invités à venir danser avec leurs enfants. Pour l'instant, nous n'avons pas la date du bal qui dépendra de la disponibilité de la salle et des musiciens. Ce projet sera financé par la coopérative scolaire.
- Tous les élèves assisteront à un spectacle de Noël les 8 et 9 décembre à Saint Agoulin. Le spectacle organisé par le réseau Lumières, réseau des écoles du secteur, sera financé par l'amicale et la coopérative scolaire.
- Pour cette année, nous avons des projets de cycle :
 - Un cycle poney pour les maternelles. Trois séances, trois journées. (budget total 1600€)
 - Un travail autour du moyen âge pour les élèves de cycle 2 :
 - Une sortie à l'école des sciences sur la journée (bus à financer par la coopérative scolaire)
 - Une journée à Guedelon (budget total 1740€)
 - Un travail autour des arts visuels en cycle 3
 - Une classe cinéma de 3 jours avec production par les élèves d'un court métrage (budget total 6430€)
 - Projection aux familles

Pour financer ces projets, nous ferons :

- Des opérations par cycle
- La vente des calendriers de l'école
- La vente des photos de classe
- Appel aux familles des élèves de CM pour une participation raisonnable (60€) au séjour avec nuitées
- Appel à l'amicale de l'école
- Des demandes de subvention pour la classe cinéma (municipalités, département)

XI. Bâtiments et travaux

- Mr Mors remercie la municipalité pour l'installation d'un luminaire au-dessus du tableau.
- Mme Plasse remercie également la municipalité pour l'allumage du chauffage la semaine avant les vacances, ce qui a été très appréciable.
- Nous sollicitons la municipalité pour l'installation de bancs autour des arbres de la cour des maternelles.
- *La municipalité accorde l'achat de banc.*
 - Où en est la réparation des vélos des élèves de maternelle ?
- *Ils sont presque tous réparés.*
 - Pourrions-nous avoir un point sur les gros travaux de l'école ?
- *Les gros travaux sont terminés, il restera la peinture pour l'été 2026.*
 - Pourrions-nous savoir où en est l'étude du déplacement du local telecom qui est à l'intérieur de l'école ?
- *Le déplacement est impossible. Il a été évoqué la mise en place d'un rideau métallique mais aucun devis n'a encore été demandé.*
 - Pourrions-nous avoir un point sur la mise en place de la sirène générale extérieure en cas d'alerte incendie ?
- *C'est de la compétence des pompiers d'accorder la modification des sirènes. La municipalité va prendre contact avec les pompiers.*
 - Avec la migration vers windows 11 des ordinateurs, plusieurs ordinateurs (BCD et bureau de la directrice) sont au ralenti. Est-il possible de prévoir un échéancier pour les mettre au fur et à mesure au niveau ?
- *Un devis a été fait pour le bureau et il devrait être accepté. Pour les ordinateurs de la BCD, un devis via la Communauté de Communes est en cours. Il a également été demandé un devis pour des ordinateurs reconditionnés.*
 - Il y a souvent des problèmes de connexion internet à l'école. Qu'en est-il de l'installation de la fibre à l'école ? Est-ce que cela concernera aussi la partie maternelle ?
- *Une étude a été faite pour équiper l'ensemble du groupe scolaire mais pour l'instant rien n'a été signé.*

XII. Questions des parents

- Depuis la rentrée, il n'y a plus de gratuité de garderie avant 8h50. Les parents demandent si le portail ne pourrait pas ouvrir à 8h45 et 13h15.
- *Mme Plasse répond, que pour des raisons de responsabilité cela est impossible, que l'équipe enseignante veille à ouvrir à l'heure et continuera à le faire pour ne pas mettre les parents en retard.*
 - Les parents formulent des remarques sur la cantine :
 - Qualité des repas jugés parfois insuffisant
 - Une ambiance générale perfectible
 - Punitons pour des raisons mineures
 - Certains jours, l'organisation des services ne permettrait pas à tous les enfants de terminer leur repas
 - Manque d'hygiène de la vaisselle (couverts tombés au sol non remplacés)
- *Il y a un réel manque de respect des enfants à l'égard du personnel. Il est important que le personnel puisse sanctionner les enfants lorsqu'ils ne les respectent pas. Concernant la vaisselle, les enfants ne doivent pas hésiter à signaler la vaisselle sale. La municipalité prend note de ce problème et va vérifier la qualité du lavage pour voir si cela vient d'un problème du lave-vaisselle. Les agents seront aussi sensibilisés à ce problème pour que leurs réponses faites aux enfants soient adaptées.*

- Des parents demandent si les élèves pourraient bénéficier d'une initiation aux gestes de premiers secours.

► *Mme Plasse rappelle que « Apprendre à Porter Secours » fait partie des programmes avec 4 domaines : Prévenir, Protéger, Alerter, Intervenir. Chaque année, à leur niveau, les élèves travaillent ces domaines. En réunion de rentrée, il a été précisé que ces domaines seraient enseignés. Un partenariat avec l'infirmière scolaire du collège est en cours.*

Madame Plasse remercie tous les participants à ce conseil d'école.

Dates des prochains conseils : **mardi 10 mars 2026 et mardi 23 juin à 18h dans la cantine**

La Directrice,

Les enseignants,

Le Maire,

Les représentants des parents d'élèves,